
Comité hygiène, santé et sécurité au travail académique

le 23 mars 2021

Déclaration FORCE OUVRIÈRE

Madame la Présidente,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres de ce comité,

les votes unanimes, ou quasi-unanimes, dans les comités techniques des fédérations syndicales contre les suppressions de postes et l'insuffisance des moyens accordés pour la rentrée 2021 expriment le refus par l'ensemble des personnels de la politique ministérielle que vous déclinez dans notre académie.

Alors qu'un nouveau tour de vis liberticide vient d'être décidé dans certaines régions, alors que l'état d'urgence et son cortège de dispositions d'exception est encore prolongé, comment accepter que le gouvernement continue à supprimer des lits dans l'hôpital public, et en particulier des lits de réanimation ? Il n'y a que 1 100 lits de réanimation pour 12 millions d'habitants en région parisienne, région confinée, et plus près de nous, il n'y a qu'un seul lit pour 50 000 habitants en Deux-Sèvres, département le moins bien doté de l'académie. Pourquoi le gouvernement n'utilise-t-il pas ne serait-ce qu'une infime partie des 650 milliards d'euros offerts aux entreprises, pour cesser les suppressions de lits et les créer partout où c'est nécessaire ?

La politique gouvernementale apparaît pour l'immense majorité pour ce qu'elle est véritablement : suppressions de postes de fonctionnaires, saccage des services publics, dispositions liberticides *ad vitam*, centaines de milliards d'argent public accordés aux patrons qui pour beaucoup licencient etc ... Décidément, le COVID a bon dos.

Plus précisément dans notre secteur, le grand débrouillez-vous des protocoles sanitaires qui ne protègent que le ministre mettent à mal le fonctionnement des établissements et disloquent les équipes. Autant de fonctionnements que d'écoles et d'établissements... Alors forcément, à l'image de la situation nationale, les personnels s'interrogent légitimement : pourquoi ce qui est possible à tel endroit ne l'est-il pas à un autre ? Force est de constater que nombre d'injonctions hiérarchiques favorisent objectivement le brassage. Dans cette situation, empêcher les réunions à plus de six en présentiel, alors que l'immense majorité fait face aux sureffectifs dans les classes, est une injonction incompréhensible, inefficace voire illégitime. C'est d'autant plus inacceptable que vous-même, Madame la Rectrice, avez convoqué dans vos locaux un GT du CTA à 11 personnes en présentiel et jusqu'à 37 personnes lors d'une CAPA fin février ! Nous protestons d'ailleurs vivement qu'aujourd'hui ce CHSCT soit intégralement en visio. Aucune justification « sanitaire » ne peut expliquer une telle décision ! Assez du « faites ce que je dis pas ce que je fais » !

Nous demandons que partout où les personnels le demandent, les réunions administratives puissent se tenir en présentiel sans limitation, le ministre reconnaissant lui-même le respect sans faille des gestes barrières par l'ensemble de la communauté scolaire. Nous vous demandons également d'autoriser les réunions syndicales réglementaires sur le temps de travail sans contrainte de participation.

Concernant le comité aujourd'hui, nous constatons une nouvelle fois l'absence de documents de travail envoyés, en particulier en ce qui concerne le point « *méthodologie de la feuille de route RH* », ce qui tend à faire de ce comité une simple réunion d'information, anticipant *de facto* la suppression des CHSCT par la loi de transformation de la fonction publique de 2019. Sauf erreur de notre part, il semblerait aussi que le PV de la séance du 2 février devant être voté ne nous soit pas parvenu.

Pour conclure, notre fédération la FNEC FP-FO est avec les personnels qui veulent travailler dans des conditions satisfaisantes, soutient toutes les mobilisations et considère que le premier des gestes barrières, c'est que vous rendiez les postes, comme en Creuse, et les heures d'enseignement que vous comptez supprimer à la rentrée prochaine. La FNEC FP-FO rappelle son refus du Grenelle de J-M Blanquer, revendique l'augmentation des salaires pour tous, l'arrêt de la déréglementation et d'une manière générale, l'arrêt et le retrait des contre-réformes de ce gouvernement. Comme les 32 AESH et enseignants réunis par la FNEC FP-FO de la Vienne, nous exigeons l'abrogation des PIAL, un vrai statut, ainsi qu'un vrai salaire et appelons tous les personnels enseignants, AED, AESH à être en grève le 8 avril et à décider des suites.

Nous voulons en dernier lieu attirer votre attention sur les situations au lycée Kyoto ainsi qu'au lycée hôtelier de la Rochelle et vous demandons de répondre favorablement à toute demande des personnels en matière de protection sanitaire.

Madame la Présidente, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les membres de ce Comité, je vous remercie de votre attention.